

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

– Nomination d'un rapporteur sur le projet de loi, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, relatif à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire (n° 2197) 2

Jeudi 15 février 2024

Séance de 9 heures 45

Compte rendu n° 36

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

**Présidence de
M. Jean-Marc Zulesi,
*Président***



La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a désigné M. Jean-Luc Fugit, rapporteur sur le projet de loi, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, relatif à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire (n° 2197).

Ce point de l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/skedps>



Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du jeudi 15 février 2024 à 9 h 45

Présents. - M. Édouard Bénard, Mme Pascale Boyer, M. Anthony Brosse, Mme Catherine Couturier, M. Jean-Luc Fugit, M. Gérard Leseul, M. Emmanuel Maquet, Mme Anne Stambach-Terrenoir, M. Jean-Marc Zulesi

Excusés. - M. Christophe Barthès, Mme Nathalie Bassire, M. Jean-Victor Castor, Mme Claire Colomb-Pitollat, M. Olivier Faure, Mme Chantal Jourdan, M. Marcellin Nadeau, M. Hubert Ott

Assistait également à la réunion. - Mme Karen Erodi